Dossier de presse

Campagne de mobilisation
« Nos objets ont plein d'avenirs »

#LongueVieAuxObjets

www.longuevieauxobjets.gouv.fr

Novembre 2019

SOMMAIRE

Communiqué de presse 3
Allonger la durée d'usage des objets : plusieurs solutions 5
Que dit le projet de loi sur l'économie circulaire ? 7
Premiers résultats de l'étude « Évaluations environnementale et économique liées à l'allongement de la durée d'usage » 9
La campagne de mobilisation 11
Infographie sur l'entretien des équipements 14

Communiqué de presse
26 novembre 2019

Prolonger la durée d'usage des objets

Le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et l'ADEME lancent une grande campagne de mobilisation

Le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et l'ADEME dévoilent ce jour la nouvelle campagne de mobilisation destinée à favoriser l'allongement de la durée d'usage des objets de consommation courante. Dans un contexte de développement de l'économie circulaire et de lutte contre l'augmentation des déchets, cette campagne de mobilisation met en lumière les bons réflexes à adopter pour éviter d'acheter systématiquement du neuf ou de jeter. À cette occasion, l'ADEME présente les premiers résultats d'une étude qui analyse les potentiels bénéfices environnementaux et économiques de l'allongement de la durée d'usage de produits du quotidien comme le téléviseur, le smartphone ou le jean.

« A travers les produits et les services que nous consommons, nous avons une influence déterminante sur nos modèles de production, de commercialisation, de mondialisation, et donc un impact majeur sur la planète. Consommer différemment, c'est agir directement sur la transition écologique et solidaire dans laquelle nous sommes engagés. Je suis convaincue que l'avenir n'est pas uniquement à consommer plus, mais d'abord à consommer mieux. C'est aussi un enjeu de justice sociale. » **Elisabeth Borne, Ministre de la Transition écologique et solidaire**

« L'urgence climatique exige que nous transformions nos manières de consommer et de produire. C'est pour cela que la France est en transition vers une économie circulaire : une économie durable, plus sobre dans l'usage qu'elle fait des ressources de la planète. Une économie qui doit aussi permettre à nos sociétés d'être plus justes : on ne peut plus accepter de jeter sans y penser, alors que certains manquent de tout. Prendre le réflexe de la réparation, c'est accessible à chacun et ça bénéficie à tous. » **Brune Poirson, secrétaire d'Etat auprès de la Ministre de la Transition écologique et solidaire**

« L'épuisement des ressources nous oblige à repenser nos modes de consommation. Ne pas surconsommer et utiliser nos équipements plus longtemps sont aujourd'hui des réflexes indispensables à acquérir pour la transition écologique et solidaire. De nombreuses solutions existent pour réparer, réutiliser, donner, acheter d'occasion… nous les avons rassemblées sur longuevieauxobjets.gouv.fr » **Arnaud Leroy, Président Directeur-général de l'ADEME**

Les dépenses des ménages français sont marquées par une consommation toujours plus importante de biens qui, avant d'arriver dans nos maisons, consomment des ressources et génèrent des émissions de CO_2 pour leur fabrication, leur transport et leur distribution. Pour limiter ces impacts sur l'environnement, modifier les modes de production et de consommation est un enjeu majeur. L'allongement de la durée d'usage des produits est une des solutions.

Cela peut prendre différentes formes : éviter le suréquipement, **entretenir les équipements, les réparer, les conserver et les utiliser plus longtemps du côté des citoyens ou encore fabriquer des produits éco-conçus, plus robustes ou plus facilement réparables du côté des industriels.**

Les premiers résultats de l'étude *« Évaluations environnementale et économique liées à l'allongement de la durée d'usage »* portant sur un smartphone, une télévision, un lave-linge, un jean et une scie sauteuse, mettent en lumière, dans une très grande majorité des cas, l'intérêt environnemental et économique de l'allongement de la durée d'usage des produits.

A titre d'exemple, si la durée de vie moyenne en France de l'ensemble des télévisions était augmentée de 1 an, passant de 8 à 9 ans, le gain environnemental serait de 1,7 million de tonnes de CO_2, soit les émissions annuelles d'une ville comme Lyon. Le bénéfice économique de ne pas remplacer une télévision au bout de 4 ans alors qu'elle fonctionne encore et de la conserver au total 8 ans (durée de vie moyenne) est de 66 €/an pendant la durée d'allongement (soit 4 ans).

Une campagne média pour mobiliser et accompagner le passage à l'action

Cette campagne signée « Nos objets ont plein d'avenirs » a pour objectif d'inciter à changer nos habitudes de consommation pour sortir du modèle linéaire « fabriquer, consommer, jeter » qui va se heurter inévitablement à l'épuisement des ressources de la planète.

A cette fin, elle met en avant toutes les solutions qui permettent d'allonger la durée d'usage des objets. Nos objets n'ont pas un mais plein d'avenirs : ils peuvent être empruntés, loués, achetés d'occasion plutôt que systématiquement achetés neufs, ils peuvent être réparés, donnés, revendus, échangés plutôt que jetés. Et au-delà de freiner l'impact de notre consommation sur l'environnement, toutes ces actions sont très souvent source d'économies.

La campagne s'articule autour de la diffusion de 4 spots TV de 30 secondes, 5 annonces presse, des bannières web et le site internet http://www.longuevieauxobjets.gouv.fr.

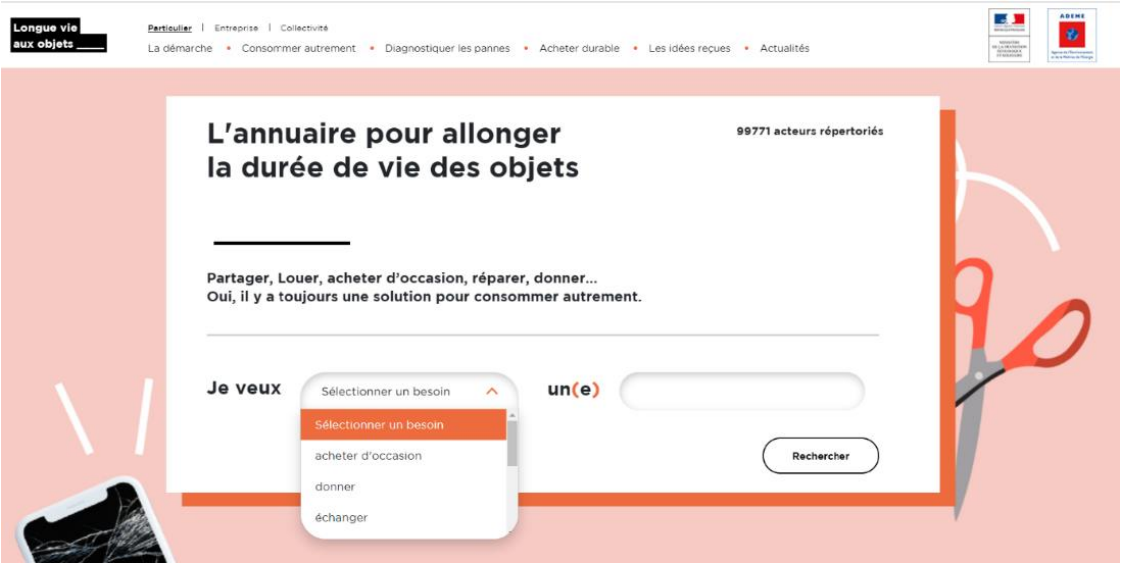

Pour aider à adopter les bons réflexes, ce site propose des conseils pratiques, des outils pour partager ses objets entre voisins ou encore diagnostiquer les pannes de ses appareils… C'est également et surtout un annuaire grâce auquel les citoyens peuvent identifier, en fonction de leur objet, les professionnels les plus à même d'en allonger la durée de vie.

Cette campagne va durer 3 ans et, si elle s'adresse cette année aux citoyens, un volet destiné aux entreprises et encourageant l'écoconception sera déployé dès 2020.

#LongueVieAuxObjets

Pour en savoir plus www.longuevieauxobjets.gouv.fr

Allonger la durée d'usage des objets : plusieurs solutions

Année après année, l'humanité consomme de plus en plus de biens et produits neufs pour se nourrir, se vêtir, s'équiper, se déplacer ou se divertir. Avant de trouver leur place dans nos maisons, tous ces biens et équipements ont un impact sur l'environnement car ils consomment des ressources et génèrent des émissions de CO_2 pour leur fabrication, leur transport et leur distribution. L'allongement de la durée d'usage des produits se présente donc comme une pratique primordiale pour faire face aux enjeux climatiques. **En effet, un bien utilisé longtemps est un bien que l'on ne renouvelle pas. Si moins de produits sont fabriqués, des ressources seront économisées, des pollutions seront évitées et moins de déchets seront produits.** L'étape de fabrication est l'étape du cycle de vie d'un produit ayant le plus d'impact sur l'environnement.

L'allongement de la durée d'usage des produits, qui s'inscrit dans l'économie circulaire, peut prendre différentes formes. Pour les fabricants cela peut être de faire le choix de l'écoconception ; de concevoir des produits facilement démontables et réparables ; ou encore de mettre à disposition des consommateurs des consignes d'entretien ainsi que des pièces détachées sur une longue période. Pour le consommateur, cela peut signifier de choisir un produit plus réparable et durable, d'en prendre soin et de l'entretenir correctement ; de le réparer lorsqu'il est abîmé ou tombe en panne ou tout simplement de le conserver en évitant les effets de mode ou l'influence de la publicité.

Aujourd'hui, seuls 44% [1] des objets qui tombent en panne sont réparés. Pourtant, la réparation est possible : on peut le faire soi-même, ou se faire aider en allant dans les « repairs cafés ». On peut se rapprocher d'un artisan réparateur, d'une entreprise ou d'une plateforme industrielle de réparation. Ou alors, on peut se tourner tout simplement vers le service après-vente du fabricant ou distributeur.

Allonger la durée d'usage des produits permet non seulement d'éviter les impacts sur l'environnement (émissions de gaz à effet de serre, consommation d'énergie, d'eau, de matière première), et de faire réaliser des économies – et donc un gain de pouvoir d'achat - aux consommateurs, mais également de générer des emplois non délocalisables notamment grâce à la réparation des biens.

Aujourd'hui, l'allongement de la durée de vie des objets fait écho auprès des citoyens, qui affectionnent davantage le marché de l'occasion. Par exemple selon l'institut d'études GfK, le marché du smartphone neuf a baissé de 6,5 % en 2018, tandis que le reconditionné, lui, a progressé de 7 % pour atteindre les 2,1 millions d'unités vendues. Les marques s'engagent également en s'emparant de plus en plus de la notion de durabilité des produits. A titre d'exemple, Darty a instauré une rubrique « Le choix durable » sur son site web.

En effet, la France s'est officiellement engagée dans ce mouvement à travers sa Feuille de route pour l'économie circulaire et le projet de loi anti-gaspillage pour une économie circulaire actuellement en discussion au Parlement. Le texte comporte un volet prévention des déchets qui vise entre autres à allonger la durée de vie des produits. Cela passerait

Focus sur l'indice de réparabilité

Cet indice prévu dans le projet de loi anti-gaspillage a pour but d'apporter au consommateur, au moment de son achat, une information simple sur la capacité des produits à être réparé. À partir de 2021, 5 familles de produits électroniques et électroménagers devraient être dotées d'une note sur 10 qui permettra aux consommateurs de savoir si le produit acheté est réparable, difficilement réparable ou non réparable.

Cet indice aurait à la fois des critères communs et spécifiques pour les familles de produits concernés.

[1] Source : Étude Durée de vie des équipements électriques et électroniques (ADEME, 2012)

par exemple par une obligation d’affichage d’un indice de réparabilité sur tous les produits électriques et électroniques à l’horizon 2021.

Que dit le projet de loi sur l'économie circulaire ?

Fin du gaspillage, mobilisation des industriels, meilleure information sur les produits que nous achetons, amélioration de la collecte des déchets... ces préoccupations sont au cœur du quotidien des Français. La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire y répond directement avec une ambition forte : transformer notre système en profondeur.

Le texte s'organise autour de quatre points majeurs :

- Mettre fin au gaspillage pour préserver les ressources naturelles ;
- Mobiliser les industriels pour transformer les modes de production ;
- Renforcer l'information du consommateur ;
- Améliorer la collecte de déchets et lutter contre les dépôts sauvages.

Il vise à lutter contre la surproduction et la surconsommation mais aussi à prendre en considération le produit dès sa conception afin d'en diminuer l'impact sur l'environnement. Les entreprises et les distributeurs sont concernés ce projet de loi qui souhaite équilibrer leur responsabilité grâce à l'élargissement du périmètre du principe de pollueur-payeur et une meilleure information à destination consommateurs**.**

Sur ce dernier point, le projet de loi prévoit ainsi l'affichage d'un indice de réparabilité : par le biais de l'affichage d'une note sur 10, le consommateur saura si le produit qu'il achète est réparable, difficilement réparable ou non réparable. Le but de cet indice est de donner au consommateur les moyens d'agir, mais aussi d'inciter les fabricants à intégrer dès la conception de leurs produits des critères de réparabilité.

Cette conception est partagée par l'ADEME qui s'attache à accompagner les acteurs dans l'adoption de pratiques plus durables. Cette volonté se traduit notamment par la réalisation d'études destinées à améliorer la connaissance sur le sujet des impacts environnementaux des produits, comme l'enquête « Modélisation et évaluation des impacts environnementaux des produits de consommation et biens d'équipement » publiée en 2018, le soutien à l'écoconception ou encore le développement de l'affichage environnemental.

L'Agence accompagne les entreprises pour augmenter de la durabilité de leurs produits et souhaite aussi promouvoir un mode de consommation plus durable et plus responsable auprès des citoyens.

Pour la première fois en 2019, l'ADEME est partenaire officiel du GreenFriday©. **Initié par le réseau ENVIE en 2017, cet évènement a pour objectif de remettre en question le Black Friday et se présente comme une alternative à la consommation compulsive, aux achats non nécessaires dictés par la logique promotionnelle, sans culpabiliser les consommateurs mais en les responsabilisant et en faisant appel à leur libre arbitre.**

Les entreprises qui participent à cette opération s'engagent à ne pas proposer de réductions à leurs clients le jour du Black Friday et s'engagent à reverser 10% de leur chiffre d'affaires de la journée au profit d'associations engagées pour une consommation responsable.

Pour en savoir plus : **https://www.greenfriday.fr/**

Premiers résultats de l'étude « Évaluations environnementale et économique liées à l'allongement de la durée d'usage »

L'objectif de cette étude est d'observer les bénéfices, à la fois environnementaux et économiques, générés par le fait d'allonger la durée d'usage d'un objet. **Les résultats complets seront disponibles début 2020 mais les premiers résultats sont dévoilés en avant-première.**

Trois dimensions ont été observées :

- Les bénéfices obtenus si l'objet est conservé 1 an de plus que la durée d'usage moyenne
- Les bénéfices obtenus si l'objet est réparé s'il tombe en panne plutôt que de le remplacer
- Les bénéfices obtenus si l'objet est remplacé moins souvent : en effet beaucoup d'objets sont remplacés alors qu'ils fonctionnent encore en réponse aux phénomènes de mode, à la pression marketing ou au « besoin de changement »

Les premiers résultats de l'étude portent sur cinq équipements : un smartphone 5.5 pouces, un TV 49 pouces, un lave-linge 7 kg, un jean en coton et une scie sauteuse 720 W.

L'exemple du smartphone 5.5 pouces

L'impact environnemental d'un smartphone sur l'ensemble de son cycle de vie (fabrication, transport, distribution, utilisation) correspond à 29 kg de CO_2 émis, sa durée d'usage est en moyenne de 4 ans.

Bénéfice environnemental

Si la durée d'usage moyenne en France de l'ensemble des smartphones était augmentée de 1 an, passant de 4 ans à 5 ans, le gain environnemental serait de 181 000 tonnes de CO_2 évitées, soit l'équivalent des émissions annuelles d'une ville de 45 000 habitants.

Dans un scénario où 20 % des smartphones sont remplacés au bout de 1 an (panne ou renouvellement), pour l'ensemble du parc français, réparer ou simplement conserver ces 20% de smartphones 3 ans de plus (jusqu'à la durée d'usage moyenne de 4 ans) permettrait d'économiser 267 000 tonnes de CO_2.

Bénéfice économique

Réparer un smartphone qui tombe en panne (remplacement de l'écran) au bout d'1 an plutôt que d'en racheter un neuf, permet d'économiser 24 €/an pendant la durée d'allongement (3 ans).
Éviter de remplacer un smartphone qui a 1 an alors qu'il fonctionne encore permet d'économiser 96 €/an pendant la durée d'allongement (3 ans).

L’exemple de la TV 49 pouces

L’impact environnemental d’une télévision sur l’ensemble de son cycle de vie correspond à 526 kg CO_2. Elle est en moyenne conservée 8 ans.

Bénéfice environnemental

Si la durée de vie moyenne en France de l’ensemble des télévisions (tous formats confondus) était augmentée de 1 an, passant de 8 ans à 9 ans, le gain environnemental serait de 1,74 Million de tonnes de CO_2. Soit les émissions annuelles d’une ville comme Lyon !

Dans un scénario où 20 % des télévisions sont remplacées au bout de 4 ans (panne ou renouvellement), pour l’ensemble du parc Français, réparer ou simplement conserver plus longtemps ces 20% (jusqu’à la durée d’usage moyenne, soit 8 ans) permettrait d’économiser 1 195 000 tonnes de CO_2.

Bénéfice économique

Ne pas remplacer une télévision de 4 ans alors qu’elle fonctionne encore permet un bénéfice de 66 €/an pendant la durée d’allongement (4 ans).

L’exemple du Jean en coton

L’impact environnemental d’un jean en coton sur l’ensemble de son cycle de vie correspond à l’émission de 24 kg CO_2. **Il est conservé en moyenne 2 ans, soit 30 cycles de lavages.**

Bénéfice environnemental

Utiliser un jean 3 ans au lieu de 2 (soit 1 an de plus que la moyenne) permet d’éviter l’émission de 13 kg de CO_2.
Ne pas jeter et remplacer son jean par un nouveau au bout d’un an alors qu’il est encore en bon état permet d’éviter l’émission de 13 kg CO_2 sur la durée d’allongement (1 an).

Bénéfice économique

Il est toujours préférable économiquement de continuer de porter le vêtement plutôt que de le remplacer lorsqu’il est en bon état. En conservant un jean 1 an de plus que la moyenne au lieu de le remplacer, le consommateur épargne 2 €/cycle de lavage pendant la durée d’allongement (15 cycles de lavage).

La campagne de mobilisation

L'objectif de la campagne

Cette campagne signée « Nos objets ont plein d'avenirs » a pour objectif d'inciter à changer nos habitudes de consommation pour sortir du modèle linéaire « fabriquer, consommer, jeter » qui va se heurter inévitablement à l'épuisement des ressources de la planète.

A cette fin, elle met en avant toutes les solutions qui permettent d'allonger la durée d'usage des objets. Nos objets n'ont pas un mais plein d'avenirs : ils peuvent être empruntés, loués, achetés d'occasion plutôt que systématiquement achetés neufs, ils peuvent être réparés, donnés, revendus, échangés plutôt que jetés. Et au-delà de freiner l'impact de notre consommation sur l'environnement, toutes ces actions sont très souvent source d'économies.

La campagne, conçue par l'agence DDB, s'articule autour de la diffusion de spots TV, d'annonces presse et de bannières web. Elle va durer 3 ans et, si elle s'adresse cette année aux citoyens, un volet destiné aux entreprises et encourageant l'écoconception sera déployé dès 2020.

Les insertions publicitaires et le display

5 visuels différents paraîtront dans la presse quotidienne gratuite et régionale (les 27, 29 novembre et 2 décembre). Ils présentent sous forme de jeu toutes les bonnes raisons de ne pas acheter neuf ou de ne pas jeter. 2 exemples ci-dessous (voir les 5 en annexe).

Ces 5 annonces sont également déclinées en bannières web qui seront diffusées jusqu'à fin décembre.

Les spots télévisés

4 spots de 30 secondes seront diffusés en TV et sur le web du 26 novembre au 16 décembre 2019.

Le principe est de mettre en situation un objet du quotidien – un téléphone portable, une scie sauteuse, une chaise, une robe - et montrer la multiplicité des choix qui s'offre à nous pour en allonger la durée de vie et créer ainsi un élan positif dans l'adoption de nouvelles habitudes de consommation.

Et pour produire ces films, aucun tournage, aucune prise de vue, l'objectif était de réutiliser des images et des vidéos d'archives pour inscrire totalement la campagne dans le sujet qu'elle défend.

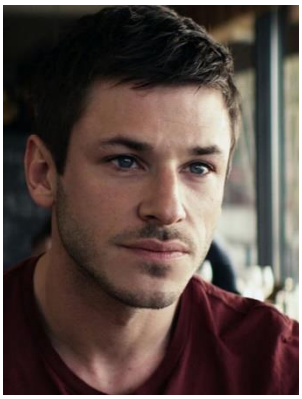

La voix off des spots est assurée par le comédien Gaspard Ulliel qui s'est prêté au jeu du ton décalé et dynamique.

« *J'ai décidé de prêter ma voix à cette campagne parce que je crois qu'il est aujourd'hui vital de changer notre mode de consommation. En ce sens, la démarche de l'ADEME et du ministère de faire prendre conscience de l'urgence aux Français et leur donner concrètement les moyens d'agir m'apparaît comme la meilleure manière de faire avancer les choses.* » explique Gaspard Ulliel.

© Christophe Offret

Visionner les 4 spots :

La chaise
La scie sauteuse
La robe
Le téléphone portable

Le site internet

www.longuevieauxobjets.gouv.fr

Au cœur du dispositif, pour faciliter l'adoption des bons gestes, le Ministère et l'ADEME mettent en ligne un tout nouveau site – longuevieauxobjets.gouv.fr – avec des conseils pratiques, des tutoriels, des actualités, des outils pour partager ses objets entre voisins ou encore diagnostiquer les pannes de ses appareils…

C'est également et surtout un annuaire grâce auquel on peut identifier, en fonction de son objet, les professionnels les plus à même d'en allonger la durée de vie. Ces professionnels peuvent être de tout type: des associations, des entreprises, des commerçants indépendants, des artisans, des collectivités, des enseignes de grande distribution, des plateformes digitales … plusieurs filtres permettent d'affiner sa recherche et une fonctionnalité géolocalisation est également proposée.

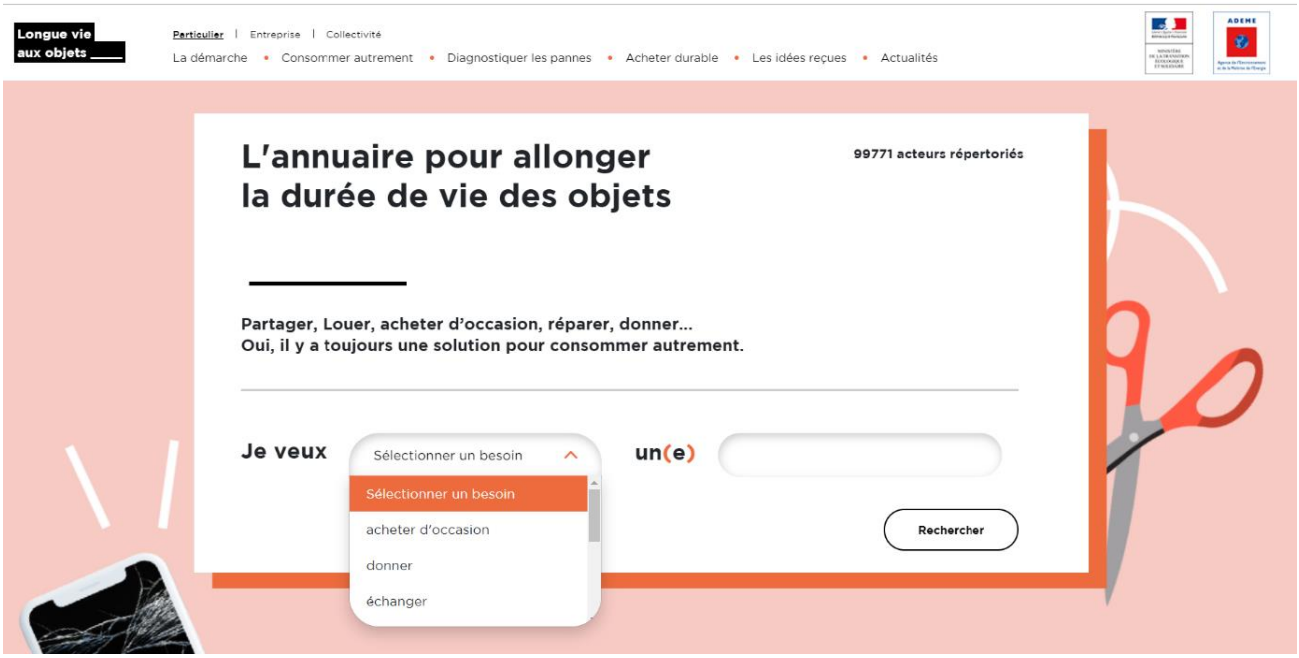

Et afin de garantir une information la plus fiable, complète et à jour possible, les professionnels ont la possibilité de modifier, d'actualiser ou de créer directement en ligne leur fiche descriptive dans l'annuaire.

Le « Repair Tour » avec Spareka

En parallèle de la campagne média, un tour de France de la réparation organisé en partenariat avec Spakera, propose des ateliers ouverts à tous pour apprendre à entretenir, diagnostiquer et réparer ses appareils.

Ce Repair Tour effectuera 10 dates dans 10 villes en France Métropolitaine. Le lancement de cette opération s'effectuera en décembre 2019 sur le marché de noël de Lille.

ÉLECTROMÉNAGER : COMMENT ÉVITER LES PANNES ?

REMPLACER SOUVENT NOS APPAREILS, C'EST UTILISER DES MATIÈRES PREMIÈRES POUR EN FABRIQUER DE NOUVEAUX ET C'EST DES DÉCHETS EN PLUS. POUR LES FAIRE DURER PLUS LONGTEMPS, SI ON COMMENÇAIT PAR BIEN LES UTILISER ET BIEN LES ENTRETENIR ?

LA PLUPART DES PANNES SONT ÉVITABLES

1 appareil sur 2

rapporté au SAV souffre juste d'un défaut d'entretien et ne nécessite aucune pièce de rechange (c'est même **60 %** des cas pour le gros électroménager !).

3 causes principales

Filtres ou tuyaux bouchés — **Entartrage** — **Grilles de ventilation obstruées**

70 % des pannes de grille-pain sont causées par des miettes accumulées dans l'appareil.

LES GESTES QUI SAUVENT

FOCUS SUR 3 ÉQUIPEMENTS

Lave-linge

Nettoyer le compartiment de lessive à l'eau tiède. 1x / mois

Nettoyer le filtre d'arrivée d'eau et le joint d'étanchéité de la porte. 1x / 6 mois

Détartrer le tambour : faire un lavage à haute température avec1 litre de vinaigre blanc ou un produit d'entretien adapté. 1x / 6 mois

Vider le filtre de vidange. 1x / 1 à 3 mois

Laisser la porte ouverte entre deux lavages pour éviter les mauvaises odeurs.

Réfrigérateur/congélateur

Dégivrer, de préférence quand l'appareil est peu rempli. 1x / 6 mois

Dépoussiérer le condensateur. 1x / an

Nettoyer tous les éléments avec du vinaigre blanc. 1x / 3 mois

Laisser un espace d'au moins 5 à 10 cm entre le mur et le réfrigérateur.

Détartrage régulier du petit électroménager !

Une fois tous les 3 mois, utiliser du vinaigre blanc bouilli dans de l'eau ou les produits recommandés par les fabricants, pour votre cafetière électrique, bouilloire, fer à repasser…

Aspirateur

Nettoyer le filtre à poussière et les embouts à l'eau tiède. 1x / 3 mois

Changer le sac quand il est rempli aux trois quarts.

3 RÈGLES D'OR, TOUS APPAREILS CONFONDUS

1. **Lire les notices d'utilisation** (dosage des produits, consignes d'entretien, mode d'emploi…), également disponibles sur Internet ou sur simple demande au fabricant.
2. **Utiliser ses équipements dans de bonnes conditions :** loin des sources de chaleur pour éviter la surchauffe ou des plantes pour limiter le risque de projection lors de l'arrosage…
3. **Profiter des nombreux conseils et tutos en ligne** pour bichonner ses appareils et même les réparer soi-même en cas de panne !

POUR ALLER PLUS LOIN

Tous les conseils et tutos à retrouver sur www.longuevieauxobjets.gouv.fr

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

010956 | Novembre 2019 | Conception : agence Giboulées

Service de presse du Ministère de la Transition écologique et solidaire
Tel : 01 40 81 19 38 **/ e-mail :** presse@ecologique-solidaire.gouv.fr

Service de presse ADEME
Tel : 01 58 47 81 28 / **e-mail :** ademepresse@havas.com

Pourquoi ~~acheter~~ un diable ?
emprunter

Plusieurs réponses possibles

☐ Parce qu'on ne déménage pas deux fois par mois.

☐ Parce que c'est gratuit.

☐ Au moins, vous n'aurez pas à lui trouver une place dans le garage.

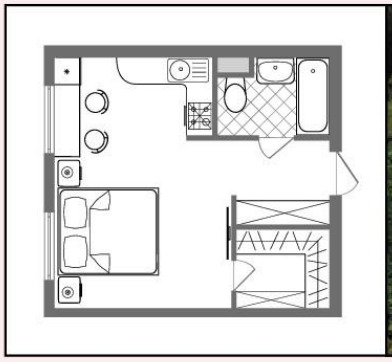

☐ D'ailleurs, vous n'avez peut-être pas de garage.

☐ Parce que partager plutôt qu'acheter, c'est plus de ressources préservées.

☐ Et puis avoir un diable chez soi, ça fait peur aux enfants.

Empruntez
Échangez
Louez
Réparez
Donnez
Revendez
Achetez d'occasion

Nos objets ont plein d'avenirs.

avec **longuevieauxobjets.gouv.fr**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Pourquoi ~~acheter~~ louer un appareil à fondue ?

Plusieurs réponses possibles

☐ C'est moins cher que d'en acheter un.

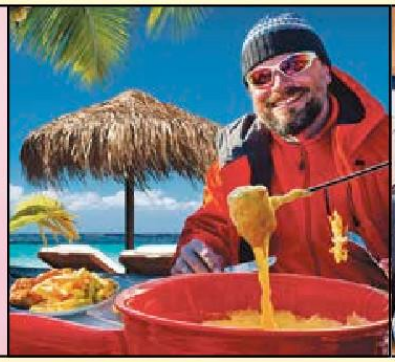

☐ Parce qu'après tout, l'hiver ne dure que trois mois.

☐ Ça prend moins de place dans un placard.

☐ Parce que sinon, vous risquez de prendre 10 kg en un hiver.

☐ Parce que moins de produits achetés, c'est plus de ressources préservées.

☐ Ce soir, vous êtes quinze à table et un second appareil ne serait pas de trop.

Louez
Partagez
Échangez
Réparez
Donnez
Revendez
Achetez d'occasion

Nos objets ont plein d'avenirs.

avec **longuevieauxobjets.gouv.fr**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Pourquoi acheter un jouet ~~neuf~~ d'occasion ?

Plusieurs réponses possibles

- ☐ Parce que c'est l'occasion de faire une bonne occasion.
- ☐ Parce qu'un jouet qui ne joue plus, c'est triste.
- ☐ Parce que ça n'empêchera pas vos enfants de jouer avec.

- ☐ Parce qu'un super-héros d'occasion reste un super-héros.
- ☐ Parce que préserver les ressources de la planète, c'est un jeu d'enfant.
- ☐ Parce qu'en plus d'offrir un cadeau, vous offrez une seconde vie à ce jouet.

Achetez d'occasion
Donnez
Échangez
Partagez
Louez
Réparez
Revendez

Nos objets ont plein d'avenirs.

avec **longuevieauxobjets.gouv.fr**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Pourquoi ~~jeter~~ un livre ?
donner

Plusieurs réponses possibles

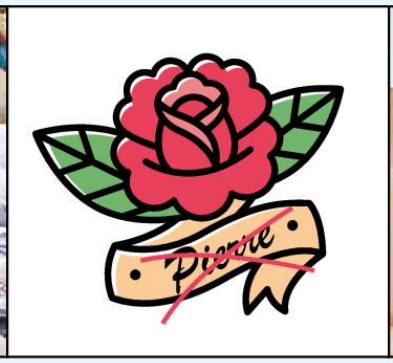

- ☐ Parce que c'est mieux que d'en faire un déchet.
- ☐ Parce que c'est un cadeau de votre ex.
- ☐ Vous déménagez et vos cartons sont pleins.

- ☐ Parce que vous l'avez déjà lu douze fois.
- ☐ Pour faire une bonne action pour la planète.
- ☐ Parce que de toute façon une poubelle ne sait pas lire.

Donnez
Échangez
Partagez
Louez
Réparez
Revendez
Achetez d'occasion

Nos objets ont plein d'avenirs.

avec **longuevieauxobjets.gouv.fr**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Pourquoi acheter un ordinateur ~~neuf~~ ? reconditionné

Plusieurs réponses possibles

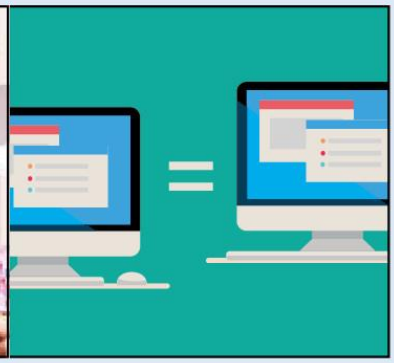

- ☐ Parce qu'il est comme neuf, sans le prix du neuf.
- ☐ Parce qu'il est contrôlé et sous garantie.
- ☐ Parce qu'un ordinateur reconditionné, ça reste un ordinateur.

- ☐ Parce que Papa Noël aime le reconditionné lui aussi.
- ☐ Et ça contribue à préserver les ressources de la planète.
- ☐ Parce que regarder des vidéos de chat ne devrait pas coûter aussi cher.

Achetez reconditionné
Louez
Partagez
Échangez
Réparez
Donnez
Revendez

Nos objets ont plein d'avenirs.

avec **longuevieauxobjets.gouv.fr**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie